

BREVES D'ATTAC DU PAYS MALOUIN – JERSEY



Février 2015

Un autre monde est possible !

Βραδινά Galette

(SOIREE GALETTE)¹

6η Φεβρουαρίου στις 18:30 20:30

1 e 6 février de 18h30 à 20h30¹



soirée conviviale
soirée conviviale

*A la mairie annexe de
Paramé
Place Georges Coudray
Salle du Foyer*



et militante
et militante

Point sur les
actions en cours

Présentation du
site d'information
locale

LE MALOTRU
LE CONTRE JOURNAL LOCAL DE LA CÔTE D'EMBAÛSE

Adhésions 2015

¹ : directement traduit du grec



En bref : nouvelles des collectifs locaux

Collectif eau

Le collectif a interpellé les conseillers municipaux le jeudi 29 janvier sur le manque de transparence de la procédure d'attribution du marché de l'assainissement

Collectif Éthique sur l'étiquette

Un courrier a été envoyé courant janvier aux députés et sénateurs du département pour attirer leur attention sur le vote de la loi sur le devoir de vigilance des entreprises et des sociétés françaises à l'égard de leurs filiales et de leurs sous-traitants, et les inciter à voter ce texte

Collectif Stop TAFTA

Actions programmées

- à suivre : les décisions des conseils municipaux de La Richardais, Saint Helen et de Saint Malo qui devraient se prononcer sur une délibération sur le traité en février
- nouveau courrier aux élus s'appuyant sur les résolutions de l'Assemblée Nationale et du Sénat prises dans le cadre du CÉTA et notamment de refuser la création de tribunaux arbitraux
- élections des 22 et 29 mars : adressé aux candidats
- entrevue avec Gilles Lurton et Isabelle Thomas
- organisation d'un débat contradictoire sur le traité

Jeudi 19 mars 2015
Projection débat : Le prix à payer

A 20h20 au cinéma « Les 2 alizés » à Dinard

*

Un film réalisé par Harold Crooks

*

10 à 15 % du patrimoine financier mondial seraient placé dans les paradis fiscaux, hors d'atteinte des autorités fiscales



L'évasion fiscale à grande échelle, telle que les géants de la nouvelle économie la pratiquent, creuse l'écart des revenus entre les privilégiés et le reste du monde, appauvrit les classes moyennes, et affaiblit les fondations de nos sociétés.

Et si le prix à payer était la mort des démocraties ?

Entretiens avec

Thomas Piketty : Economiste

Pascal St Amans : Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE

Nicolas Colin : Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances

Olivier Siviude : Administrateur général des finances publiques

John Christensen : Directeur de Tax Justice Network

Alain Denault : Docteur en philosophie ; Paris VIII



Et pensez-y !

le 6 février, c'est le moment idéal pour se rencontrer,
adhérer...ou réadhérer

Bulletin d'adhésion 2015

Pour rejoindre ATTAC, envoyer ce bulletin, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre d'ATTAC à :

Comité ATTAC du Pays malouin-Jersey
35, rue Ernest Renan
35400 SAINT MALO

Ou à :

ATTAC
Service adhésions
60643 - Chantilly cedex

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous le souhaitez, veuillez vous adresser à Attac France.

NOM (en capitales) :
PRENOM :
Adhésion renouvellement n° de carte :
Homme Femme Date de naissance :
Profession :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile :
Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2015 la somme de : € (par chèque à l'ordre d'Attac)

▣ L'adhésion comprenant la cotisation à Attac France avec ou sans l'abonnement de 12 euros à Lignes d'Attac, le journal d'Attac France. Cette tarification est proposée à titre purement indicatif. Selon votre situation économique ou familiale, vous pouvez choisir une tranche inférieure ou supérieure.

Ressources mensuelles	cotisation (avec Lignes d'Attac)	Ressources mensuelles	cotisation (avec Lignes d'Attac)
- de 0 à 450 €	13 €	- de 1 600 à 2 300 €	65 €
- de 450 à 900 €	21 €	- de 2 300 à 3 000 €	84 €
- de 900 à 1 200 €	35 €	- de 3 000 à 4 000 €	120 €
- de 1 200 à 1 600 €	48 €	- au-delà de 4 000 €	160 €

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : €

Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. Un don de 50 € vous reviendra à 17 €.

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org et par prélèvement automatique en envoyant un mail à : attacfr@attac.org ou en téléphonant au : 01 56 06 43 60

Je ne souhaite pas que le comité d'Attac de ma ville ou département soit informé de mon adhésion.

▣ Que vous cochiez cette case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association.